Commune d'

Ecrosnes

Eure-et-Loir

rue de la Mairie - 28230 Ecrosnes - Tél : 02 37 31 56 07

2ème Modification du Plan Local d'Urbanisme



PLAN DE ZONAGE

le bourg 1ère modification du PLU / le bourg 2ème modification du PLU

3.

- 1ère modification du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 20 décembre 2017
- Prescription de la 2ème modification du Plan Local d'Urbanisme le 30 septembre 2021
- Dossier soumis à enquête publique du 17 août au 17 septembre 2022
- 2ème modification du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 17 novembre 2022

ECHELLE :

1/2000

PHASE :

Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 17.11.2022 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune d'Ecrosnes
Le Président,

en perspective urbanisme & aménagement

En Perspective Urbanisme et Aménagement
4bis, rue Saint Barthélémy - 28000 Chartres ■ TEL : 02 37 30 26 75 ■ courriel : agence@enperspective-urba.com

1ère modification du PLU approuvée le 20 décembre 2017

2ème modification du PLU

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Ua — Zone urbaine bâti ancien
- Ub — Zone urbaine bâti récent
- Ue — Zone urbaine équipements
- Uh — Zone urbaine hameaux
- 1AU — Zone d'urbanisation future à court terme habitat
- 2AU — Zone d'urbanisation future à long terme habitat
- A — Zone agricole
- Ah — Zone agricole hameaux et écarts
- N — Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement
- Nc — Zone naturelle destinée au cimetière
- Ne — Zone naturelle à vocation d'équipements publics
- Nj — Zone naturelle jardins
- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés
- Site d'exploitation agricole en activité
- Zone inondable

0 m 50 m 100 m 200 m 300 m